



Avertissement



CRUCIFÈRES

No 19 – 7 septembre 2006

EN BREF :

- Dépistage : une autre saison qui s'achève.
- Insectes et maladies à surveiller.

DÉPISTAGE

Le présent avertissement du réseau crucifères est probablement le dernier de la saison 2006. Dans le cas où une nouveauté ou un développement en matière de phytoprotection des crucifères surviendrait, nous vous en ferions part dans les plus brefs délais.

Malgré la saison qui avance, le dépistage de vos crucifères doit tout de même se poursuivre jusqu'à leur récolte. Depuis le début du mois de mai, nous vous informons sur les principaux problèmes pouvant affecter vos crucifères (insectes, maladies, carences). Nous vous invitons à consulter les avertissements de la saison 2006 pour obtenir davantage d'informations sur ces différents sujets (<http://www.agrireseau.qc.ca/rap/navigation.asp?opérateur=sitevoc&sitevoc=15436>).

INSECTES

Du côté des insectes, une attention particulière doit être portée en fin de saison aux chenilles défoliatrices, aux pucerons, aux thrips et à la cécidomyie du chou-fleur.

Chenilles défoliatrices

Les populations de larves de lépidoptères (fausse-teigne des crucifères, piéride du chou et fausse-arpenreuse du chou) varient actuellement d'un secteur à l'autre. En règle générale, elles sont demeurées à des niveaux relativement bas au cours de la dernière semaine. Des traitements ont été faits lorsque les seuils d'intervention étaient atteints et ils se sont avérés efficaces.

Pucerons

Les pucerons n'occasionnent pas trop de problèmes, sauf dans les légumes chinois où il devient difficile de les réprimer lorsque les plants grossissent.



Agriculture, Pêcheries
et Alimentation



Thrips

Dans la région de Lanaudière, de nouvelles observations de thrips ont été faites au cours des derniers jours sur des choux destinés à l'entreposage. Ces ravageurs peuvent continuer de causer des dommages aux choux en entrepôt. Pour cette raison, il est important de bien les contrôler avant la récolte.

Cécidomyie du chou-fleur

On doit aussi lutter contre la cécidomyie du chou-fleur jusqu'à la fin de sa période d'activité afin de maintenir au plus bas les populations de ce nouveau ravageur. Pour limiter les chances de survie de la cécidomyie du chou-fleur dans les résidus de plants de crucifères laissés au champ, ceux-ci doivent être déchiquetés immédiatement après la récolte et enfouis profondément par le labour.

Au cours des prochaines semaines, il vous faudra donc évaluer les dommages causés par ces différents ravageurs et vérifier si les seuils d'intervention sont atteints en fonction du stade de la culture, du marché visé, des conditions climatiques actuelles et à venir. Souvenez-vous que les insectes ont besoin de chaleur pour compléter leur cycle biologique. Si vous vous interrogez sur la pertinence d'intervenir contre un ou plusieurs de ces ravageurs, n'hésitez pas à demander l'avis de vos conseillères et de vos conseillers horticoles. Dans le cas où un traitement serait de mise, utilisez un **insecticide homologué** contre cet insecte dans la culture où il est présent. Une liste d'insecticides homologués selon les cultures et les insectes ravageurs est disponible dans le bulletin d'information **No 03** du 16 mai 2006 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/b03cru06.pdf>). **En tout temps, respectez les délais d'attente avant la réentrée au champ et avant la récolte indiqués sur les étiquettes des pesticides.**

MALADIES

Les maladies doivent aussi retenir notre attention à l'automne, puisque les périodes de mouillure prolongées causées par la pluie et les rosées matinales persistantes sont souvent plus fréquentes à cette période de l'année. Ces conditions climatiques favorisent le développement et la progression de diverses maladies des crucifères.

Actuellement, on observe une augmentation de l'incidence des maladies bactériennes (nervation noire, tache bactérienne), des taches alternariennes et de la pourriture sclérotique dans les champs de crucifères de plusieurs régions du Québec.

Les **taches alternariennes** et le **mildiou** peuvent affecter les feuilles, les inflorescences ou les pommes des différentes crucifères. Lors de l'entreposage des choux, les lésions peuvent s'agrandir et être envahies par des bactéries et des champignons secondaires qui causent une pourriture plus avancée sur les pommes. Les choux sont alors de mauvaise qualité et sont difficilement vendables. Les choux destinés à l'entreposage doivent donc bénéficier d'une protection d'appoint avant la récolte. Le bulletin d'information **No 03** du 16 mai 2006 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/b03cru06.pdf>) contient une liste de **fongicides homologués** pour lutter contre le mildiou et/ou les taches alternariennes selon les cultures. Les renseignements sur les répétitions d'applications, s'il y a lieu, sont indiqués sur les étiquettes de ces produits. **Il est important de bien respecter les délais d'attente avant la réentrée au champ et avant la récolte indiqués sur les étiquettes des fongicides.** Aussi, assurez-vous d'alterner les fongicides utilisés selon leur famille chimique pour limiter les risques de développement de la résistance du mildiou et des taches alternariennes.



Quant aux maladies bactériennes telles la **nervation noire**, la **tache bactérienne** et la **pourriture molle bactérienne** ainsi qu'aux maladies fongiques comme la **hernie des crucifères** et la **pourriture sclérotique**, on peut limiter les dommages et éviter la contamination de nouveaux sites si on adopte les mesures préventives suivantes :

- Effectuer les travaux au champ lorsque le feuillage des crucifères et le sol sont asséchés.
- Terminer vos travaux journaliers par les champs infestés.
- Désinfecter la machinerie, les équipements et les vêtements ayant été en contact avec des plants malades ou le sol contaminé avant de circuler dans les champs où les maladies ne sont pas présentes.
- Détruire, déchiqueter et incorporer rapidement au sol les débris de culture infectés par la pourriture sclérotique, la nervation noire ou la tache bactérienne pour éviter d'avoir des problèmes dans vos champs les années suivantes.
- Entreposer les crucifères dans des contenants propres et refroidir rapidement les récoltes (pourriture sclérotique).
- Nettoyer et désinfecter les bennes ainsi que les structures et installations d'entreposage (pourriture sclérotique).

Les crucifères destinées à l'entreposage et qui sont atteintes par ces maladies risquent de ne pas se conserver aussi longtemps. Il vaudra donc mieux les commercialiser rapidement.

Aussi, pour l'an prochain, nous vous suggérons fortement de faire traiter vos semences de crucifères (à l'eau chaude) contre la nervation noire et la tache bactérienne pour éviter qu'une situation similaire à la saison 2006 ne se répète. De plus, veillez à pratiquer des rotations assez longues avec des cultures non sensibles aux différentes maladies affectant les crucifères et à cultiver dans des champs bien drainés et bien aérés.

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES LÉGUMES

Mélissa Gagnon, agronome

Avertisseuse crucifères

Agro-Production Lanaudière inc.

741-A, rue Principale, Saint-Liguori (Québec) J0K 2X0

Téléphone : 450 756-8183 - Télécopieur : 450 756-0874

Courriel : apl@pandore.qc.ca

Édition et mise en page : Michel Lacroix, agronome-phytopathologiste et Cindy Ouellet, RAP

© *Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document*
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 19 – crucifères – 7 septembre 2006

